RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 09365
Numéro SIREN : 438 309 973
Nom ou dénomination : SOFAGRI PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 08/03/2019 sous le numéro de dépôt 16092

SOFAGRI PARTICIPATIONS
Société par actions simplifiée au capital de 40.000 euros
12 place des Etats Unis – 92127 MONTROUGE CEDEX
438 309 973 RCS NANTERRE

PROCES VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 22 FEVRIER 2019

Le vingt-deux février deux-mile dix-neuf à 14h30, au siège social,

la Société CREDIT AGRICOLE AGRICULTURE, société par actions simplifiée au capital de 124.264.275 euros, dont le siège social est situé 12 place des Etats Unis – 92127 MONTROUGE CEDEX, RCS 304 578 941 NANTERRE, représentée par son Directeur Général, Monsieur Christophe BLANCHY,

Associée unique de la Société SOFAGRI PARTICIPATIONS en sa qualité de propriétaire de la totalité des 400 actions composant le capital social,

le Commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, étant absent et excusé

a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé unique prend acte de la démission de Monsieur Laurent BENNET de ses fonctions de Président de la Société.

Cette décision est adoptée.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, consécutivement à la décision ci-dessus, décide de nommer **Monsieur Didier REBOUL** en qualité de nouveau Président de la Société, en remplacement de Monsieur Laurent BENNET, démissionnaire, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette décision est adoptée.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités de publicité ou tout dépôt.

Cette décision est adoptée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre : dépôt N°16092 en date du 08/03/2019

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé unique.

L'Associé unique
CREDIT AGRICOLE AGRICULTURE
représenté par
Monsieur Christophe BLANCHY

Monsieur Didier REBOUL

« *Bon pour acceptation des fonctions de Président*»

"Bon pour acceptation des fonctions de Président"